

1- APPLICATION DU RÈGLEMENT

Le règlement s'applique à l'épreuve « Ainvincible » co-organisée par l'association LA FORESTIERE et le Ski Club de Lompnes ci-dessous dénommée.

Cet événement se déroulera le samedi 11 mai 2024.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement en cas de force majeure et pour les raisons qui lui seraient imposées par les autorités de tutelle.

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de concurrents par épreuve et de modifier les lieux de départs et parcours en fonction des contraintes matérielles, administratives et sanitaires du moment.

2- RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

L'organisation se dégage de toutes responsabilités en cas de perte, de détérioration, de vol de matériel ou d'équipements individuels.

L'organisation se réserve le droit de pouvoir annuler la manifestation, en cas de force majeure ou pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités de tutelle. Dans ce cas, le participant renonce à obliger l'organisateur au remboursement total ou partiel de son inscription et des frais connexes pour venir participer à la manifestation.

3- ORGANISATION DES ÉPREUVES

L'Ainvincible est un événement qui se veut convivial et festif, qui réunit le VTT, le tir à la carabine laser et le planté de clou (uniquement pour la compétition).

3.1 Randonnées et Initiation tir à la carabine laser

Plusieurs distances de parcours de randonnées avec des départs libres sont proposées. Les participants effectueront librement les parcours VTT balisés sur lesquels ils se seront inscrits.

Randonnée Cool	<u>Horaires :</u> - Départ à 11h <u>Age :</u> A partir de 10 ans <u>Distance :</u> 5 kms (97mD+/95mD-) Les participants roulent de façon individuelle ou en groupe. Le terrain est facile, parcours de catégorie verte, roulant et accessible à tous. Il ne
-----------------------	--

	<p>nécessite pas une maîtrise importante du VTT.</p>
<p>Randonnée Medium</p>	<p><u>Horaires :</u> - Départ 10h30 <u>Age :</u> A partir de 12 ans <u>Distance :</u> 16 kms (342mD+/340mD-)</p> <p>Les participants roulent de façon individuelle ou en groupe. Le terrain est facile, de catégorie bleue, avec un parcours roulant et accessible à tous. Il ne nécessite pas une maîtrise importante du VTT mais la distance reste tout de même un important de prendre en compte</p>
<p>Randonnée Challenge</p>	<p><u>Horaires :</u> - Départ à 10h30 <u>Age :</u> A partir de 12 ans <u>Distance :</u> 15 kms (440D+/442D-)</p> <p>Les participants roulent de façon individuelle ou en groupe. Le terrain est technique et nécessite une maîtrise de la pratique. Le parcours de catégorie noire pour les VTT et rouge pour l'Enduro est accessible à tous, et propose des chemins étroits.</p>
<p>Randonnée Expert</p>	<p><u>Horaires :</u> - Départ à 10h30 <u>Age :</u> A partir de 12 ans <u>Distance :</u> 31 kms (810D+/-) <u>Tarifs :</u> 15€/participant</p> <p>Les participants roulent de façon individuelle ou en groupe. Le parcours correspond à la fusion des 2 randos (Medium(16km) et Challenge(15km)). Cette rando Expert reste accessible à tous, mais il est nécessaire d'avoir une maîtrise du VTT pour effectuer 31km dans des parties potentiellement techniques. Il reste tout de même un parcours catégorisé noir.</p>

Les randonnées sont ouvertes aux **VTT/VTAE**.

Chaque départ de randonnée se fait groupé, heure de départ déterminée et chaque participant aura accès à un ravitaillement gourmand à mi-parcours ou à la fin de son parcours.

Les randonnées 5km et 16km sont accessibles aux **PMR**.

La Rando Cool ne donne pas l'accès aux Rando Medium, Challenge et Expert.

Ils doivent choisir d'effectuer :

- La Rando Cool (5km)
- La Rando Medium (16km)
- La Rando Challenge (15km)
- La Rando Expert (31km).

Les randonnées 16km,15km et 31km sont au même tarif.

Ainsi, soit le participant effectue la Rando Médium ou la Rando Challenge (en fonction de sa motivation et son niveau), soit il se sent d'effectuer les deux boucles pour faire un parcours total de 31 km.

Pour les participants mineurs, seul une **attestation de santé sur l'honneur** par le parent responsable est nécessaire.

L'autorisation parentale se fait lors de l'inscription avec la désignation d'un parent responsable.

Pour les majeurs, seule une **attestation de santé sur l'honneur** sera nécessaire.

Initiation Tir à la carabine laser :

Ouvert de **10h-17h**.

Durant toute la journée, une initiation tir à la carabine laser est prévue pour tout public inscrit au moins à une épreuve (randonnées et courses)

Les horaires sont libres, chaque participant peut choisir son horaire de participation.

Cette initiation peut être couplée aux randonnées où les participants peuvent effectuer des tours libres en VTT et des tirs à la carabine laser ensuite. Elle se déroule en individuel mais des départs communs peuvent être organisés.

3.2 Courses :

Plusieurs courses sont au programme, en individuelle ou par équipe de 2, 3 ou 4 suivant les épreuves :

En 2024, les majeurs n'ont plus l'obligation de fournir un certificat médical mentionnant l'aptitude au vélo en compétition. Une attestation de santé d'aptitude suffit. (voir 6.2).

Pour les courses jeunes et enfants, seulement une **attestation de santé** établie sur l'honneur par le parent responsable sera demandée lors de l'inscription. Un **certificat médical** ne sera obligatoire que si le mineur ne répond pas favorablement au questionnaire de santé.

Cependant, **si le mineur est licencié**, nul besoin de joindre un certificat médical et une attestation de santé.

Epreuve enfants	<u>Horaires :</u>
------------------------	-------------------

<p>Individuel garçons ou filles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 11h00 à 12h00 (U11-2014/2015)+(U13-2012/2013) - 12h30 à 13h00 (U9-2016/2017) <p><u>Age</u> : 7 à 12 ans <u>Distance</u> : boucle de 1km / boucle de pénalité de 250 m</p> <p>Les participants roulent de façon individuelle. Une fois dans la zone de tir, chacun exécute le planté de clou puis se dirige pour tirer à la carabine laser. Ils peuvent repartir lorsque les 5 tirs ont été effectués et lorsque le clou est totalement planté.</p> <p>Pour le tir à la carabine laser, il doit effectuer le nombre de tours de pénalité correspondant au nombre de cibles manquées pendant le tir.</p> <p>Pour le planté de clou, il doit effectuer un tour de pénalité si le clou n'est pas entièrement planté et/ou s'il est tordu.</p> <p>Ensuite, chaque coureur repart sur le parcours suite à ces éventuels tours de pénalités effectués.</p> <p>Les 3 premiers garçons et les 3 premières filles à passer la ligne d'arrivée sont récompensés.</p> <p>Les classements s'effectuent après 1h de course. Seront déterminés pour ce classement le nombre de tours effectués.</p> <p><u>Podium</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - U9 (3 premiers garçons et 3 premières filles) - U11 et U13 (3 premiers garçons et 3 premières filles), pas de différence de catégorie.
<p>Epreuve jeunes Binôme garçons ou filles ou binôme mixte</p>	<p><u>Horaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14h00 à 15h30 (U15-2010/2011)+(U17-2008/2009) <p><u>Age</u> : 13 à 16 ans <u>Distance</u> : boucle de 5km / boucle de pénalité de 250 m</p> <p>Les participants doivent rouler en binôme et doivent rentrer dans le pas de tir ensemble. Dans cette zone l'un exécute le planté de clou et l'autre tire à la carabine laser. Ils peuvent repartir lorsque les 5 tirs ont été effectués et lorsque le clou est totalement planté.</p> <p>Celui effectuant le tir à la carabine laser doit effectuer le nombre de tours de pénalité correspondant au nombre de cibles manquées pendant le tir.</p>

	<p>Celui effectuant le planté de clou effectue un tour de pénalité si le clou n'est pas entièrement planté et/ou s'il est tordu. Le binôme repart groupé sur le parcours suite à ces éventuels tours de pénalités effectués.</p> <p>Les 3 premiers binômes garçons et filles et les 3 premiers binômes mixtes à passer la ligne d'arrivée sont récompensés.</p> <p>Les classements s'effectuent après 1h30 de course au passage du dernier binôme sur la ligne d'arrivée. Seront déterminés pour ce classement le nombre de tours effectués et le temps qui sera pris sur le dernier du duo à passer la ligne d'arrivée.</p> <p><u>Podium :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - U15 et U17 (3 premiers binômes garçons, 3 premiers binômes filles et 3 premiers binômes mixtes), pas de différence de catégorie.
<p>Epreuve adulte par 3 ou 4 Trio ou quatuor hommes, femmes ou mixtes</p>	<p><u>Horaires :</u> 16h à 19h <u>Age :</u> 16 ans minimum <u>Distance :</u> boucle de 5km / boucle de pénalité de 250 m</p> <p>Il doit toujours y avoir 2 participants du trio ou quatuor en piste, les participants s'organisent selon leur volonté pour organiser des relais. Les relais s'effectuent dans la zone définie après la sortie du pas de tir.</p> <p>Les deux participants en piste doivent rouler en binôme et doivent rentrer dans le pas de tir ensemble. Dans cette zone l'un exécute le planté de clou et l'autre tire à la carabine laser. Ils peuvent repartir lorsque les 5 tirs ont été effectués et lorsque le clou est totalement planté.</p> <p>Celui effectuant le tir à la carabine laser doit effectuer le nombre de tours de pénalité correspondant au nombre de cibles manquées pendant le tir. Celui effectuant le planté de clou effectue un tour de pénalité si le clou n'est pas entièrement planté et/ou s'il est tordu.</p> <p>Le changement d'équipier se déroule à la sortie du pas de tir dans la zone définie pour cela.</p> <p>Les 3 premiers trios ou quatuors à passer la ligne d'arrivée sont récompensés. Les classements s'effectuent après 3h00 de course et le passage des relais en course immédiatement après la ligne d'arrivée. Seront déterminés pour ce classement le nombre total de tours effectués par le trio ou quatuor et le temps qui sera pris sur le dernier du relais à passer la ligne d'arrivée.</p> <p><u>Podium :</u></p>

	- 3 premiers trios ou quatuors (pas de différence de type d'équipes et de composition d'équipes)
--	--

4- ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Par son inscription, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve. Il s'engage :

- A respecter les décisions des commissaires, du directeur de course, des représentants de l'organisation
- A respecter l'environnement et les espaces traversés
- A ne jeter aucun déchet sur les parcours empruntés. Des zones de propreté sont mises en place au niveau des ravitaillements. Tout participant qui serait pris en flagrant délit de jeter un déchet à terre sans volonté de vouloir le ramasser, pourra se voir exclu de l'épreuve à laquelle il participe par l'organisateur.
- A être couvert par une assurance personnelle accident et responsabilité civile adaptée
- A informer un responsable de l'organisation en cas d'abandon

Cas d'exclusion d'une épreuve :

- Le non-respect du règlement, des équipements de protection spécifique ou du parcours balisé entraîne l'exclusion définitive du concurrent.
- L'absence de passage aux points de contrôle informatique entraîne la disqualification du concurrent par le jury de course.
- Le non-respect des ordres des commissaires ou représentants de l'organisation ou médecin habilité par l'organisateur entraîne la disqualification du concurrent de la course.
- Tout participant qui serait pris en flagrant délit de jeter un déchet à terre sans volonté de vouloir le ramasser, pourra se voir exclu de l'épreuve à laquelle il participe par l'organisateur ou par les commissaires.

Droit à l'image :

L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le concurrent donne son accord à l'organisateur et aux médias qui pourraient couvrir l'événement, d'utiliser son image (photos, films) pour la promotion de l'épreuve et sous toutes formes de diffusions (presse, télévision, internet, réseaux sociaux...) et sans aucune contrepartie financière ou autre.

5- SÉCURITÉ

Port du casque obligatoire pour chaque épreuve. Il doit être conservé du départ à l'arrivée quand le participant est en course.

Tout participant se présentant au départ sans l'équipement obligatoire ne pourra pas prendre le départ de l'épreuve.

Des signaleurs seront présents le long du parcours. Le rôle consiste à assurer la sécurité des participants et de signaler toute anomalie d'un concurrent.

6- INSCRIPTIONS

6.1 Mode d'inscription

Inscriptions en ligne dans la limite des places disponibles.

L'ouverture des inscriptions est fixée au jeudi 1er février 2024. La fermeture des inscriptions est définie au 9 mai 2024, en fonction des places disponibles.

Des frais de traitement sont ajoutés aux frais d'inscription par notre prestataire.

Il n'y a pas d'inscription sur place le jour de l'événement (sauf avis contraire de l'organisateur).

6.2 Documents à joindre à l'inscription

Pour les épreuves (courses et randonnées) :

Les participants mineurs et majeurs doivent obligatoirement fournir une licence ou une attestation de santé sur l'honneur. Seul un certificat médical est demandé pour les mineurs s'ils ne répondent pas favorablement au questionnaire de santé.

Les participants licenciés (FFC, UCI, FSGT, FFTri) doivent fournir une copie de leur licence au moment de leur inscription en ligne.

Les participants NON LICENCIÉS de ces fédérations n'ont pas l'obligation de fournir un certificat médical mentionnant l'aptitude au vélo en compétition. Une attestation de santé d'aptitude suffit.

Pour les participants mineurs, licence nécessaire sinon seule une **attestation de santé sur l'honneur** par le parent responsable est nécessaire.

L'autorisation parentale se fait lors de l'inscription avec la désignation d'un parent responsable.

6.3 Tarifs

RANDONNÉE 5km : Rando Cool	RANDONNÉE 16 km: Rando Medium 15 km : Rando Challenge 31 km : Rando Expert	ÉPREUVE ENFANTS	ÉPREUVE JEUNES	ÉPREUVE TRIO / QUATUOR
5€ par personne	13€* par personne	15€* par personne	30€* par binôme	80€* par groupe de 3 ou 4

Chaque participant pourra accéder à la zone ravitaillement et recevra un cadeau coureur à la fin de l'épreuve.

**Des frais d'inscription du prestataire sont ajoutés en fonction du prix d'inscription.*

6.4 Options à l'inscription

- **Option annulation :**

L'inscription à l'Ainvincible est ferme et définitive, cependant l'annulation de l'inscription est possible en souscrivant l'option annulation lors de l'inscription. Elle est disponible au prix de 10€.

La souscription de cette option permet aux participants d'être remboursés sous certaines conditions (remboursement de l'inscription hors options) :

Application : maladie, accident, décès avant épreuve (des frères et sœurs, du conjoint, du concubin, des ascendants ou descendants au premier degré), grossesse. Les demandes de remboursement pour tout autre motif ou sans souscription de la garantie annulation seront refusées.

Montant remboursé : montant de l'inscription pour l'épreuve hors option moins une retenue forfaitaire pour frais de gestion de 5€.

Date limite de la demande :

Pour un décès : 15 jours après l'épreuve

Pour des raisons médicales : la demande de remboursement doit être adressée par mail à l'organisation au plus tard la veille du jour de l'épreuve.

Les demandes non accompagnées de justificatifs (certificat médical, arrêt maladie, certificat hospitalisation, certificat de décès...) ne seront pas étudiées.

Contrôle de la demande : l'organisateur se réserve le droit de procéder à des vérifications par tous les moyens légaux de son choix (demande de contre visite médicale, présentation du livret de famille ou fiche d'état civil, certificat de concubinage...).

Désistement – modification d’inscriptions : pour des raisons administratives et de sécurité, les demandes de désistement au profit d’une autre personne ou de modification d’inscription sont interdites. Pour gérer des cas particuliers ou dans l’urgence, elles peuvent cependant être acceptées au cas par cas. Une participation de 5€ aux frais de gestion sera demandée.

- **Option assurance individuelle accident**

Vous pouvez souscrire à une assurance individuelle accident à l’inscription (mais pas à posteriori). La souscription de cette assurance n’est pas obligatoire mais fortement recommandée, en particulier pour les non licenciés.

Cette option assurance complémentaire est disponible au prix de 5€ par jour.

En cas de refus de souscrire à cette option, vous ne bénéficiez que de l’assurance Responsabilité Civile au titre des dommages causés à des tiers et d’aucune couverture individuelle accident.

7- JOUR DE L’ÉVÉNEMENT

Retrait des dossards et plaques

Le retrait des dossards est personnel, tous les concurrents doivent se présenter munis de leur confirmation d’inscription (reçue par mail), d’une pièce d’identité et des documents obligatoires à fournir pour retirer leurs dossards et plaques. La confirmation d’inscription au format papier est acceptée.

En cas de fraude, la personne participant sous le nom d’un autre sera considérée comme non inscrite régulièrement et ne sera pas couverte par l’organisateur.

Lieu de retrait : Site de la Praille – 01110 Plateau d’Hauteville

Horaires :

- 10h – 17h pour l’initiation tir à la carabine laser
- A partir de 1h avant le début de course pour les compétitions et les randonnées